



84 - VAUCLUSE

## Déclaration liminaire de L'UNSA ÉDUCATION AU CDEN du 4 mars 2025

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN Vaucluse,

Nous nous permettons en préambule de partager notre inquiétude, au-delà du contexte national et international, sur le contexte très local de la commune d'Avignon. En effet, les fusillades répétées et les problèmes récurrents sur certains quartiers combinés à des manques matériels dans certaines écoles ou établissements mettent à mal jusqu'à la mise en place effective du plan vigipirate. Les enseignants et personnels de l'éducation d'Avignon, mais aussi d'autres communes impactées par les trafics et violences répétées, se disent inquiets pour leurs sécurités et celles des élèves dont ils ont la charge. Cela fait partie de nos alertes à la fois sur les conditions de travail et sur le bâti scolaire.

L'UNSA Éducation souhaite dans cette déclaration liminaire, rappeler que nous sommes une fédération qui porte l'ambition d'une société plus juste, plus démocratique, plus solidaire et plus inclusive.

Nous souhaitons le rappeler étant donné que, depuis la première mandature du président Macron, ce n'est pas ce qui caractérise sa politique. Pour autant, l'impact de l'Éducation dans la société n'est plus à démontrer. Notre système éducatif est le reflet de notre société, il a été et demeure un puissant levier de sa transformation, malgré la volonté à peine cachée de faire des économies sur son dos. Pour l'Unsa Éducation, la première ressource d'une nation, c'est sa jeunesse et elle mérite toute l'ambition possible.

C'est pourquoi nous déplorons une nouvelle fois les choix politiques quant aux dotations du premier degré, en particulier dans notre département, qui ne permettent pas d'améliorer les conditions d'apprentissage et de réussite de tous nos élèves et qui continuent de mettre à mal l'équité scolaire.



L'annonce de surseoir à la suppression de 4000 postes aura permis d'éviter les dizaines de postes supprimés dans l'académie. Notre académie s'en sort bien dans la gestion de la pénurie avec un solde positif, mais bien moindre que les besoins réels. La priorité ayant été donnée aux postes devant élèves, il sera cette année encore impossible de remettre un peu de souplesse à notre système en finançant des postes de RASED, de remplaçants, de formateurs, postes pourtant indispensables à la qualité du service public et à l'aide aux élèves en difficulté.

Alors que les GS, CP et CE1 en REP+ étaient censées être à 12 initialement, ils sont désormais appelés « dédoublés » et mis à 15. Et comme toutes limites, celles-ci sont déjà franchies comme cette année où les élèves sont actuellement 16-17 dans certaines écoles d'éducation prioritaire. Nous demandons le strict respect de ces limites pour ces niveaux. De plus, nous vous remercions d'accéder à notre demande comme chaque année de maintenir un seuil maximal de 24 lors d'un dédoublement de deux classes sur un seul local. Il en va de l'essence même de l'éducation prioritaire et de ces dédoublements.

Toujours à propos des dédoublements de l'éducation prioritaire mais également des GS, CP et CE1 à 24 en milieu dit ordinaire, nous souhaitons mettre en lumière que les moyens qui y sont alloués ont pour but d'améliorer la réussite de tous les élèves. Dès lors, nous demandons la plus grande vigilance quant aux effectifs des classes non dédoublées en éducation prioritaire ou non-limitées à 24 en milieu dit ordinaire. En effet ces niveaux atteignent souvent des moyennes souvent plus élevées que la normale.

Le rural, malgré une priorité définie nationalement et académiquement, est touché. Devons-nous rappeler le processus sur les écoles rurales, les très petites écoles et les RPI ? Fermer une année lorsqu'une des cohortes est faible en effectif est contreproductif et incohérent au regard de la stabilité pédagogique et des effectifs. D'autant plus que ces effectifs analysés sur 2,3 voire 4 années, se régulent les années suivantes dès que la cohorte en question passe en secondaire. Or rouvrir est plus difficile que fermer en terme d'effectif. L'exemple de Lacoste ou Villelaure est aussi typique du besoin de réfléchir sur le temps long.

L'UNSA Education vous demande expressément l'ouverture d'une classe sur Courthézon : en effet, celle-ci ne pouvait se faire sans local, or la mairie ayant trouvé un local pour ouvrir, nous sollicitons l'ajout de cette ouverture au vu des effectifs.

Sur Avignon, nous souhaitons une attention toute particulière sur le secteur de l'école Piaux et son impact sur les écoles alentours, que ce soit pour les enseignants mais aussi l'ensemble des familles touchées.

De même nous nous interrogeons sur la commune d'Orange, à la fois au niveau géographique mais également en terme de mixité sociale et de service public laïc

d'éducation, sur les fermetures des écoles Mistral et les ouvertures des écoles dites « Charlemagne ». Le Comité Départemental d'Action Laïque vous lira une motion en ce sens à la fin des déclarations liminaires.

**Concernant le nombre de remplaçants, il est, de l'aveu même de la Direction Académique, préoccupant. Nous souhaitons rappeler notre demande récurrente et intersyndicale d'augmenter fortement le potentiel de remplaçants. Il manquerait plusieurs dizaines de remplaçants, voire plus ces derniers mois compte tenu de la réquisition des remplaçants dit « Brigade de formation » qui ont été mis sur des remplacements dit « ordinaires », ce qui a annulé toutes les formations. Au-delà donc des classes déjà non remplacées de fait de ces réquisitions, c'est désormais le droit à la formation qui est mis à mal.**

Pour finir, l'UNSA Éducation, malgré toutes ces difficultés, alertes et préoccupations, remercie la Direction Académique pour son écoute et son dialogue social permettant de modifier très sensiblement le projet initial de carte scolaire présenté début février. Nous nous félicitons également de l'acceptation de nos nombreuses demandes autour de groupes de travail sur le mouvement, les réseaux PAS, sur le maillage territorial en nous associant aux échanges avec les collectivités, ainsi que sur le remplacement. L'UNSA Education, en fédération responsable et porteuse de solutions, y portera ses propositions pour améliorer le service public d'éducation.

Monsieur le Préfet, M. le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN, je vous remercie de votre attention.